



**Et ce n'est pas
un poisson
d'avril !!**



30/03/2016
GROUPAMA S.A.

Intéressement 2015



Message d'information de Thierry Martel à l'ensemble des salariés de Groupama S.A.



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une **prime d'intéressement** vous sera versée au titre de l'année **2015**, en application de l'accord signé en juin 2013.

Cet accord d'intéressement a pour objet de reconnaître la contribution des collaborateurs de Groupama SA aux résultats et à la performance du Groupe et de leur entreprise. Il s'applique à tous les salariés ayant plus de 3 mois d'ancienneté et présents au cours de l'exercice concerné.

Pour 2015, l'application des critères retenus met en évidence un intéressement **en hausse de 29% par rapport à celui de l'année dernière**, soit une prime moyenne brute de **4200 euros**, calculée individuellement en fonction du temps de présence et de la rémunération de chacun.

Cette enveloppe reflète la réussite de nos actions, qui se mesure particulièrement par la forte progression du résultat net combiné du Groupe.

Je tiens à vous remercier personnellement, comme l'ensemble des collaborateurs de Groupama SA, pour votre engagement dans l'atteinte de nos objectifs de développement rentable et d'efficacité opérationnelle, que traduisent les critères d'intéressement.

Des informations complémentaires vous seront communiquées par courrier début mai. Elles vous préciseront le montant de votre prime individuelle d'intéressement, les modalités et calendriers de versement, ainsi que les possibilités d'affectation sur les plans d'épargne salariaux (PEE ET PERCO).

Je suis heureux de partager avec vous les fruits de nos initiatives et actions, au service de nos clients et pour l'avenir du Groupe et de Groupama SA. Bien cordialement.

Thierry MARTEL
Directeur Général de Groupama SA

**Et nous dans tout ça ???
Encore moins que l'année dernière !!**

Et pourtant, nous vous avons déjà annoncé que G2S était l'entité du groupe la moins « primée ».

	Interessement			Participation au bénéfices			TOT	Effectif au 31/12/2013	Prime moyenne par salarié en 2013
	2011	2012	2013	2011	2012	2013			
GSA	0 K€	0 K€	3965 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3965 K€	1375	2 883,64 €
G2S	0 K€	0 K€	1060 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1060 K€	1685	629,08 €
Gan ASS	0 K€	0 K€	2798 K€	53 K€	1381 K€	200 K€	4432 K€	1834	1 634,68 €
Gan Euro	0 K€	0 K€		22K€	163 K€	0 K€	185 K€	0	- €
Gan Prev	0 K€	0 K€	1562 K€	37 K€	915 K€	130 K€	2644 K€	1190	1 421,85 €
Gan Pat	0 K€	0 K€	100 K€	3 K€	73 K€	8 K€	184 K€	73	1 479,45 €
GGVIE	0 K€	0 K€	2052 K€	26 K€	842 K€	155 K€	3075 K€	1424	1 549,86 €

16 % : c'est le taux de participation au BOG de G2S (pourcentage au 25 mars).
Force est de constater que ce faible taux dérange la direction de G2S, qui pour faire bonne figure auprès du Groupe, tente par voie managériale de faire pression sur vous !



Pourtant, ceci est un signal fort des salariés de G2S qui en ont assez d'avaler des couleuvres : 1 000 € de prime en 4 ans, ce n'est pas une reconnaissance, mais un manque de respect pour le travail fourni au vu des résultats du groupe !

La direction de G2S au dernier Comité d'Entreprise avait balayé rapidement la demande de la CGT de **2 500 € de prime exceptionnelle pour tous**. La CFE-CGC et l'UNSAA s'étaient ralliées à notre demande.

Nous renouvelerons notre demande au prochain Comité d'entreprise. Si la direction ne propose aucune avancée forte dans ce dossier, nous nous rapprocherons de vous pour mettre en place une action qui pourrait avoir plus d'incidence que 2 500 € versés à l'ensemble des salariés et **la responsabilité de la direction de G2S** en sera d'autant plus importante !